



## 40e session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

### Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en République Démocratique du Congo

Genève, le 19 mars 2019

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse salue la tenue de ce dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme en RDC.

Le bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme est une source d'informations primordiale et un acteur crucial concernant la situation des droits de l'homme en RDC. Il est fondamental qu'il puisse continuer son travail sur toute l'étendue du territoire de la RDC, même après une réduction du dispositif de la MONUSCO.

En 2018, des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, essentiellement dans les provinces touchées par des conflits armés, continuaient en RDC. La fin de l'année, période sensible autour des élections du 30 décembre 2018, a été particulièrement marquée par une répression violente de la société civile et un usage excessif de la force par les agents de l'Etat.

La Suisse reste préoccupée par la persistance de la violence dans plusieurs régions du pays. En ce qui concerne les incidents horribles de Yumbi, nous appelons le gouvernement de la RDC à initier des efforts de réconciliation entre les deux communautés touchées, à garantir la conduite d'enquêtes indépendantes et impartiales, et d'assurer que les auteurs de ces crimes, qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité, soient punis. Dans ce cadre, nous souhaiterions demander aux panélistes si des mesures concrètes ont déjà été prises par les autorités afin d'éviter une recrudescence des violences.

Nous appelons le Président Felix Tshisekedi à prioriser le respect des droits de l'homme en RDC afin de remédier à une situation déplorable. Mettre fin à l'impunité endémique, défendre et promouvoir les droits des femmes et élargir l'espace démocratique, devraient figurer parmi les priorités du gouvernement. La Suisse salue à cet égard la signature, par le Président Tshisekedi le 13 mars, d'ordonnances visant à libérer les prisonniers politiques et d'opinion.

Je vous remercie.